

Seine-Maritime

Menacés d'expulsion. Un comité de soutien créé autour de trois enfants géorgiens



Nikoloz, 11 ans, Anastasia, 10 ans et Iakobi, 2 ans, sont trois enfants géorgiens. Les deux premiers, frère et sœur, sont arrivés dans la cité d'Ango il y a deux ans et demi. Ils ont quitté leur ville d'origine, Tbilissi la capitale de la Géorgie, avec leur maman, Tinatin Asabashvili, 35 ans. Mais aussi leur tante Mariami, 25 ans, qui a donné naissance à son fils Iakomi à l'hôpital de Dieppe. Les deux femmes et les enfants ont demandé l'asile à la France après avoir quitté leur pays pour des problèmes familiaux et des pressions. À leur arrivée à Dieppe, tous ont été pris en charge par le centre d'accueil des demandeurs d'asile en attendant l'examen de leur dossier. Mais leur demande pour rester vivre en France a été rejetée. Leur recours aussi. Les deux femmes et leurs enfants sont donc aujourd'hui sous le coup d'une OQTF, une obligation à quitter le territoire français.

Mercredi soir, un comité de soutien a été créé par RESF, le Réseau éducation sans frontière, et des Dieppois parmi lesquels des professeurs des enfants soucieux d'entourer la famille dans ses démarches pour pouvoir rester à Dieppe. En effet, un dernier recours doit être examiné par le tribunal administratif de Rouen dans les prochaines semaines.

Soirée de soutien le 8 octobre

Ce comité s'est donné comme objectif d'apporter la preuve à la justice, via une avocate, que cette famille est intégrée à la vie dieppoise et doit rester en France pour que les enfants puissent poursuivre leur scolarité. Les deux mères de famille ont suivi des cours de français durant ces années passées à Dieppe. Nikoloz est élève de 6^e au collège Braque. Sa sœur est en classe de CM2 à l'école Desceliers et pratique la danse.

« **Et Tinatin a déjà une promesse d'embauche en CDI pour travailler dans les cuisines d'un restaurant ici**, indique une membre du comité de soutien. **Elle était cuisinière en Géorgie.** »

Comme première action de soutien, RESF a décidé d'organiser une soirée mardi 8 octobre de 18 h à 20 h au centre social L'Archipel en centre-ville de Dieppe. En parallèle, le comité va faire circuler une pétition, collecter des attestations de personnes qui connaissent la famille et qui peuvent dire combien elles sont intégrées dans la vie dieppoise.

Enfin, les membres de ce groupe seront aux côtés des deux mères de famille et de leurs enfants à Rouen lors de l'examen de leur dossier par le tribunal administratif.

« **De son côté le maire de Dieppe, Nicolas Langlois, doit envoyer un courrier au préfet** », souligne Yves Vidal, de RESF. Selon la réponse qu'il recevra, il pourrait envisager le parrainage républicain des trois enfants.

V. W.



Un comité de soutien s'est créé mercredi 2 octobre autour d'Anastasia, 10 ans, Nikoloz, 11 ans et Iakobi, 2 ans, et de leurs mamans.